AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-7-72 413359

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au Bulletin technique N° 142 de Juillet 1972 -

1972 - 17ème envoi -

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le deuxième vol des papillons est actuellement très important et les risques d'attaques des pousses de pêchers ainsi que des pêches deviennent sérieux.

Il est conseillé :

a) pour la protection des pousses en pépinières, d'appliquer, dès réception, un nouveau traitement ;

b) pour la protection des pêches :

- variétés à récolter entre le 21 juillet et le 1er août : effectuer sans attendre une application soignée à base de mévinphos à la dose de 50 g de matière active à l'hectolitre d'eau. Nous rappelons que l'emploi de ce produit est interdit à moins de 7 jours de la récolte ;

- Variétés à récolter entre le 1er août et le début du mois de septembre : appliquer un traitement avec l'un des produits homologués mentionnés dans l'édition générale d'avril 1972 (Bulletin N° 139) autre que le mévinphos.

- Carpocapse des prunes :

Le vol des papillons de première génération (2ème vol) vient de commencer et il est probable que des pénétrations de jeunes chenilles vont avoir lieu dans quelques jours.

Dans les vergers de pruniers sensibles où l'on redoute particulièrement les attaques de ce ravageur, un traitement devrait être appliqué à la fin de la semaine en cours.

Employer, soit un produit à base de phosalone (60 g de MA/hl), soit un produit à base d'azinphos (40 g de MA/hl) mais, de toutes façons, veiller à respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi de ces produits, avant récolte.

/V I G N E/

- Oïdium :

Le champignon se montre très actif cette année et l'on peut déjà constater, dans certaines vignes très sensibles, la présence d'attaques sur les jeunes grains de raisin à peine formés.

Il est donc nécessaire de surveiller les plantations et d'appliquer un bon produit anti-oïdium dès que l'on remarque les premières atteintes.

- Mildiou :

La maladie a peu progressé depuis l'envoi de notre bulletin du 30 juin. Elle demeure donc pratiquement inexistante dans la plupart des vignobles à l'exception du Nord de l'Armagnac et du Madiranais où elle est sensiblement plus active.

P.294

Seulement dans ces zones et lorsque des pluies d'une certaine importance se sont produites entre le 7 et le 9 juillet, une nouvelle application devrait être mise en place à partir du 13. Toutefois, il y aurait intérêt, si le beau temps s'installait, à retarder le traitement jusqu'à la première menace de pluie.

- Tordeuse de la grappe :

Le deuxième vol des papillons de Cochylis et d'Eudemis vient de commencer mais il est encore trop tôt pour intervenir. Un prochain bulletin donnera des précisions à ce sujet.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Les pucerons se montrent toujours très actifs sur certaines cultures. Intervenir soigneusement, le cas échéant, en limitant autant que possible l'application aux foyers, à l'aide d'un aphicide autorisé en culture légumière.

Respecter la législation sur les limites d'emploi des produits.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de l'Oïdium. Surveiller les cultures et intervenir immédiatement si un début d'attaque est remarqué.

/CULTURES ORNEMENTALES/

- Cochenille floconneuse sur hortensia :

De nombreux hortensias, parfois des cerisiers, des tilleuls sont, cette année dans notre région, envahis par cet insecte (présence d'amas cotonneux blanc pur à la face inférieure des feuilles ou sur les rameaux). Actuellement, l'éclosion des jeunes larves est en cours. Sur les plantes atteintes, appliquer une pulvérisation copieuse à base, soit de parathion (25 g de MA/hl), soit de méthidathion (40 g de MA/hl), soit d'oléoparathion (25 g de MA/hl) en s'efforçant de mouiller la face inférieure des feuilles. Renouveler le traitement une douzaine de jours plus tard.

BALMA, le 10 Juillet 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrenees",

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.